BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



Nº 82.1987. Fasc. 2

SOMMAIRE

- Pont-Evêque, une cité industrielle, par François RENAUD.
- Le baptistère de saint Avit dans le groupe épiscopal de Vienne, par Pierre André et Marc Снасом.
- Avit de Vienne, par Sylvic Fontaine.

BULLETIN DE LA SOCIETE DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la Société des Amis de Vienne

pour « répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises » (article premier des statuts).

Pour 1987

Le numéro	30 00	F
Abonnement annuel normal	90.00	F
Abonnement de soutien	120,00	F
Retraités et étudiants	65.00	F

Avis important: Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance: Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

En couverture : Médaillon d'époque romane d'un parapet sur la face nord de la cathédrale Saint-Maurice de Vienne.

ATTENTION !

tous les abonnements commencent au 1° janvier

Certains de nos adhérents-abonnés n'ont pas encore payé leur cotisation à ce jour. L'équilibre de notre Association est précaire : ne pas payer sa cotisation lors du premier trimestre, c'est mettre en péril notre action, c'est remettre en question l'existence du bulletin.

Aussi il est nécessaire que les retardataires paient leur cotisation le plus vite possible.

MERCI.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1987

NOM : Prénoms :	
Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) :	
**************************************	W. W. T.
	v.w.w.w.m.w.n.m.w.x.x.e.ye 19330066324va:pus0esseesna
TARIF ABONNEMENT :	
Abonnement de soutien	120 F
Abonnement normal	
Etudiants - Retraités	
A retourner accompagné du règlement par :	
chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-	71 Ј
à l'adresse suivante :	
« Amis de Vienne » - Office du Tourisme - Cours Brilli	er - 38200 VIENN

ERRATUM

Dans la Chronologie viennoise publiée dans le précédent numéro, deux corrections sont à faire au paragraphe « Elections législatives du 16 mars, résultats pour l'Isère ». Il faut lire : l'union R.P.R.-U.D.F. compte 4 élus « dont G. Colombier, maire de Meyrieu-les-Etangs » et non pas « B. Saugey, maire de Saint-Just-Chaleyssin ». Et plus loin il faut préciser qu'aux élections législatives précédentes (1981), le département avait sept députés, « tous socialistes sauf un, communiste ».

F. R.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



Nº 82.1987. Fasc. 2

ACTIVITÉS PRÉVUES

SAMEDI 9 MAI après-midi :

Visite guidée de Pérouges et du vieux Montluel. Prix : 75 F. Prière de s'inscrire à l'Office du Tourisme.

SAMEDI 13 JUIN après-midi:

Visite du bastion Sainte-Anne et du château de la Bâtie (rendez-vous devant l'entrée de l'hôpital à 14 h 15).

DIMANCHE 21 JUIN:

Visite de Genève. Départ de la gare routière à 7 h 30.

- Le matin : visite de la vieillle ville et de la cathédrale Saint-Pierre (crypte).
- Déjeuner à Genève vers 13 heures.
- L'après-midi : au choix :
 - soit visite du Musée de l'Horlogerie,
 - soit visite du Musée d'Art et d'Histoire,

puis, promenade en car sur la rive droite, sur la rive gauche et arrêt au village d'Hermance.

Retour prévu vers 21 heures. - Prix : 210 F.

Prière de se faire inscrire à l'Office du Tourisme, nombre de places limité (se munir d'une carte d'identité de moins de dix ans).

SAMEDI 12 SEPTEMBRE :

Visite guidée de l'abbaye de Saint-Antoine en Viennois avec l'évocation « du Mal des ardents » par le docteur Delaigue. (Peut-être visite des trésors du Petit Palais de Genève si le temps le permet.)

Prière de s'inscrire à l'Office du Tourisme.

PONT-ÉVÊQUE UNE CITÉ INDUSTRIELLE

par François RENAUD

Le 20 juillet 1867, une loi créait la commune de Pont-Evêque par amputation de celles de Septème, surtout, et d'Estrablin, accessoirement. C'était la consécration d'une mutation économique : Pont-Evêque était devenue une cité industrielle alors que Septème restait un village.

Mais cette première industrialisation de grande ampleur tourna court pendant la crise économique des années 1885-1895. Il faudra attendre 1960 pour qu'à nouveau une puissante expansion industrielle se manifeste, contribuant à donner à Pont-Evêque une dimension humaine jamais atteinte.

La naissance de la commune

Aux XVII° et XVIII° siècles, Pont-Evêque appartenait à la vaste seigneurie de Septème qui s'étendait à tout ou partie des cinq communes actuelles de Septème, Oytier, Saint-Just-Chaleyssin, Pont-Evêque et Serpaize. Le marquis de Septème — cette baronnie avait été élevée au rang de marquisat sous Louis XIV — était en 1789 Jean-Jacques de Viennois, grenoblois de haute naissance car apparenté à la famille du dernier dauphin Humbert II.

Quand la Révolution créa les communes, cette vaste entité se trouva amputée d'Oytier et de Saint-Just-Chaleyssin, la jeune commune de Septème conservant Pont-Evêque et Serpaize.

Certes les huit kilomètres séparant Pont-Evêque du chef-lieu communal étaient une gêne mal acceptée, mais c'est le divorce d'intérêts entre les deux agglomérations qui détermina la rupture, c'est-à-dire l'accession de Pont-Evêque au rang de commune en 1867.

Avec un long retard sur l'Angleterre, la France décolle en effet sur le plan économique après 1830 : communications,

banques, industrie se modernisent enfin ct de façon spectaculaire. Encore freiné sous la Monarchie de Juillet par la baisse des prix à longue durée que connaît l'Europe de 1817 à 1849, le mouvement s'accélère puissamment ensuite, de 1849 à 1873, quand la conjoncture s'est retournée, donnant lieu à une hausse des prix très favorable à l'esprit d'entreprise. Des centres industriels apparaissent puis s'épanouissent, plus ou moins tôt et plus ou moins fort selon le dynamisme de leurs chefs. Pont-Evêque en est un, des plus précoces puisqu'il naît en 1819 grâce à un étonnant précurseur, le Lyonnais Victor Frèrejean.

Alors le climat est aussi, par voie de conséquence, à la libération administrative. Les jeunes centres industriels veulent leur indépendance communale, atout supplémentaire pour une plus grande expansion de leurs affaires. Comme ils ont l'oreille du gouvernement napoléonien, tout acquis au saint-simonisme, ils gagnent : Pont-Evêque obtient son émancipation en 1867, quinze ans après Chasse-sur-Rhône qui a rejeté en 1852 la vieille tutelle de la commune rurale de Seyssuel dont elle faisait partie

jusque-là.

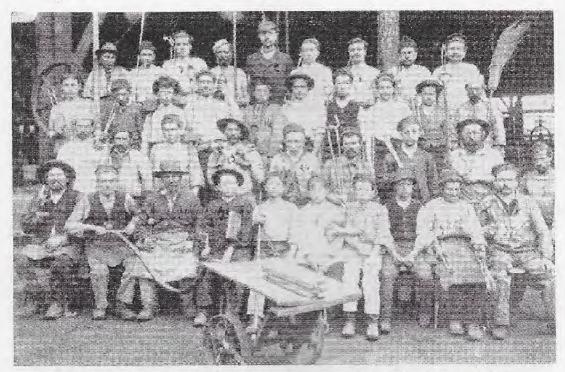
Certes, de 1849 à 1855, le maire de Septème avait été l'épiscopontain Bonnard, et Pont-Evêque en avait bénéficié largement : création de deux écoles en 1849, obtention de registres d'état civil distincts de ceux de Septème en 1851. Mais c'étaient concessions insuffisantes aux yeux des gens de Pont-Evêque qui, dans leurs pétitions pour l'indépendance auprès du préfet, eurent l'appui des Serpaizans, eux aussi désireux d'émancipation communale, bien que non touchés par l'industrialisation.

La loi du 20 juillet 1867 tailla la nouvelle commune dans le territoire de celles de Septème pour la plus grande part et d'Estrablin : en tout 843 hectares, dont environ 160 provenant d'Estrablin. Selon les chiffres du recensement de 1866, la population est de 1759 habitants, savoir 1 202 sur les trois sections enlevées à Septème et 557 sur celle prise à Estrablin.

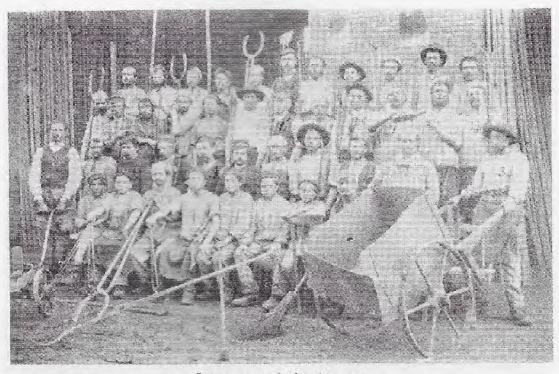
Le premier souffle industriel et ses limites

La période d'industrialisation que connaît Pont-Evêque en 1867 n'est pas en fait une nouveauté pour la jeune commune. Bénéficiant d'une remarquable richesse en caux courantes par la Gère et son affluent la Véga, Pont-Evêque avait déjà attiré dans le passé des entreprises industrielles, en particulier des papeteries qui alimentaient les imprimeurs de Vienne très sollicités par les commandes de l'Eglise viennoise. Notons simplement, par exemple, qu'en 1578 un moulin à papier fonctionnait sur la Véga à proximité de son confluent avec la Gère, le moulin de la Tane.

Mais c'est au début du xix° siècle que Pont-Evêque se lance dans la grande industrie : il s'agit de la sidérurgie. En 1819,



Le personnel des Forges. On remarquera la présence de jeunes enfants. (Cl. communiqué par le Chanoine Joseph Gros)



Le personnel des Forges. On remarquera les grandes pinces pour saisir les lingots. (Cl. communiqué par le Chanoine Joseph Gros)

Victor Frèrejean crée les Fonderies et Forges de Pont-Evêque installées au confluent Véga-Gère. Audacieux pionnier, il se tourne immédiatement vers la fonte au coke alors que la fonte au bois est générale. Son haut-fourneau est le deuxième haut-fourneau au charbon de terre qu'ait connu la France après celui du Creusot mis à feu en 1785 par Ignace-François de Wendel, mais qui connut la faillite dès avant que n'éclate la Révolution de 1789.

Pont-Evêque n'est en réalité qu'une des usines de la famille Frèrejean (1) : celle-ci est aussi implantée dans la région stéphanoise, riche de charbon et même de minerai, et où, dès la fin de l'époque napoléonienne, une pléiade d'industriels se sont lancés dans la sidérurgie, l'Anglais Jackson, les Français de Gallois, Milleret, Louis Frèrejean. Celui-ci a installé à Terrenoire les « Fonderies et Forges Louis Frèrejean, père et fils et C* ».

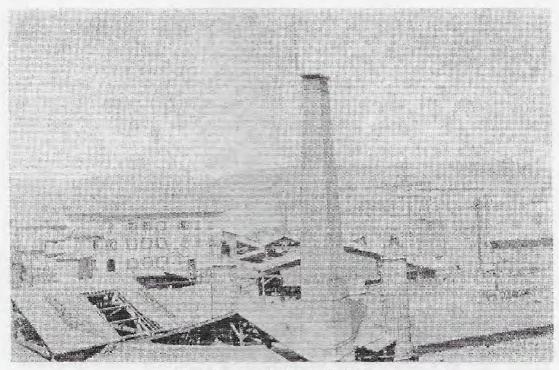
Le charbon nécessaire à Pont-Evêque vient du bassin de Rive-de-Gier par le canal joignant cette ville à Givors depuis 1780; le minerai de fer arrive d'Ardèche (La Voulte) par voie d'eau, puis, après 1855, par voie ferrée, et de la région de Saint-Quentin-Fallavier où l'on exploite un minerai oolithique. Le site de Pont-Evêque, en bordure de la Gère, près du confluent de celle-ci avec la Véga, au lieu-dit actuel « Les Forges » a été choisi en raison de son approvisionnement facile en eau et parce que Vienne est à un carrefour routier vers Marseille et Grenoble ou la Savoie, ce qui devrait faciliter les expéditions.

Les principaux marchés de Pont-Evêque furent d'abord l'armée et la marine, mais, après 1848, les chemins de fer dont les Frèrejean, d'esprit saint-simonien, seront de chauds partisans, s'y ajouteront et seront le principal client. Autre débouché : les industries viennoises, qui connaissent alors un puissant essor déterminant une étonnante expansion démographique de la ville : Vienne passe de 12 760 habitants en 1819 à 24 807 en 1866.

Sous la Monarchie de Juillet, Pont-Evêque travaille à la fois le fer et le cuivre : en 1840 l'usine Victor Frèrejean comprend en effet, pour le traitement du fer, un haut-fourneau au coke (il y en aura deux dans les années 1850), des fours à puddler et à réchauffer, un feu d'affinerie « à la Comtoise » ou « forge Comtoise » (pour traiter des fontes au bois achetées en diverses régions) et, pour ce qui concerne le cuivre, des ateliers de raffinage et de laminage.

La prospérité de l'usine Frèrejean atteignit son apogée à la fin du Second Empire : en 1869 elle comptait 500 ouvriers et

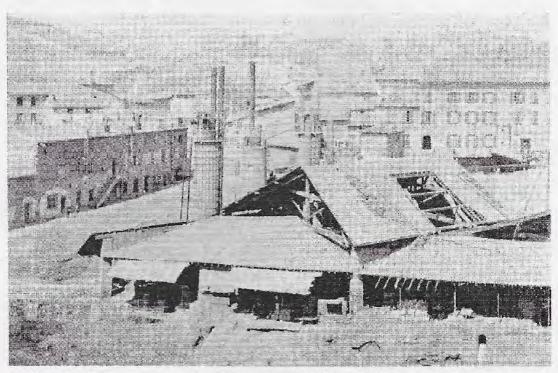
⁽¹⁾ N.D.L.R. — Un article sur ce haut-fourneau a paru dans le B.A.V. nº 74, 1979, 3.



Les Forges de Pont-l'Evêque.

La cheminée carrée indique une origine antérieure à 1840.

(Cl. communiqué par le Chanoine Joseph Gros)



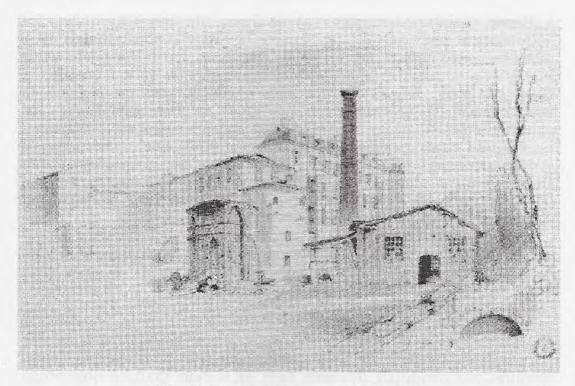
Les Forges de Pont-l'Evêque. (Cl. communiqué par le Chanoine Joseph Gros)

produisait 12 000 tonnes d'acier par an. Mais elle avait évolué depuis la Monarchie de Juillet : elle ne fait plus de fonte ; certes les deux hauts-fourneaux existent encore, mais ils sont éteints, le traité de libre-échange de 1860 avec l'Angleterre ayant tué la fonte épiscopontaine trop chère. L'usine s'est alors spécialisée dans l'acier et produit rails, tôles pour navires, poutrelles. Elle comprend 20 fours à puddler, 10 fours à réchauffer et un feu Comtois.

En outre, la société a changé de nom : sa raison sociale est « Harel et C^{ic} » du nom du nouveau propriétaire, Adon Siffroi Harel, personnage le plus en vue de toute la société industrielle viennoise, au point qu'il a été élu par ses pairs premier président de la jeune Chambre de Commerce de Vienne créée par décret impérial en juin 1864. Il le restera 17 ans, jusqu'en 1881, date à laquelle Jean Jouffray, un industriel mécanicien de Vienne, le remplacera.

Jusqu'à la fermeture des Forges en 1889, la journée de travail dure de 6 heures à 19 heures, avec pause d'une heure à midi, soit douze heures de travail effectif. A se référer aux réponses faites par la Chambre de Commerce à l'enquête parlementaire ordonnée en 1873, le salaire dans la métallurgie viennoise est de 4 à 5 francs par jour pour les hommes, un franc cinquante à 2 francs pour les enfants. Dans le cadre de la même enquête, la Chambre s'oppose à la réduction de la durée de la journée de travail, « ce qui faciliterait la fréquentation des cabarets par les ouvriers ». Elle réclame aussi la suppression de la loi de 1864 sur les coalitions qui a rendu les grèves plus faciles et affirme qu'il faudrait sévèrement réprimer les excès des journaux à 5 centimes dont beaucoup excitent les ouvriers contre les patrons. De fait, les travailleurs du textile et même de la métallurgic ont vivement réagi contre leur situation salariale lors de la grande flambée des prix enregistrée de 1867 à 1870.

La prospérité des Forges de Pont-Evêque sous le Second-Empire ne doit pas cependant faire illusion. Pont-Evêque pâtissait d'un mal profond qui devait l'empêcher d'avoir des installations industrielles grandioses : elle n'avait pas de voie ferrée. Victor Frèrejean et après lui le député de Vienne, H. Couturier eurent beau se battre avec énergie pour obtenir qu'une voie ferrée parte de Vienne en direction de Grenoble en passant par Pont-Evêque, ce fut toujours en vain. Dès 1846, il avait été décidé de relier la voie projetée Lyon-Valence à Grenoble. Frèrejean réclama que l'embranchement prît à Vienne et, par le Grand-Lemps, rejoignît Rives et Grenoble. Mais Paulin Talabot, le pionnier du P.L.M., refusa net : ce sera à Saint-Rambert-d'Albon. A Vienne, il y a la gorge de la vallée de la Gère avant d'atteindre Pont-Evêque. Bien trop cher. A Saint-Rambert c'est plat et c'est large, les plaines de la Valloire et de la Bièvre menant tout droit



1842 - Entrée des usines de M. Frèrejean.
(Cl. B.M. de Grenoble - Dessin de Blanc-Fontaine)



1842 - Les établissements Frèrejean (Cl. B.M. de Grenoble - Dessin de Blanc-Fontaine)

à Rives. Talabot l'emporta et la ligne de Saint-Rambert fut achevéc en 1858, trois ans après la ligne Lyon-Valence. Par ailleurs, cette même année 1858, une voie Lyon-Bourgoin était inaugurée. Quoi de plus tentant que de la relier ensuite à Grenoble pour éviter aux produits grenoblois allant à Lyon le crochet par Saint-Rambert? La jonction Bourgoin-Rives fut achevée en 1862. Dès lors l'idée d'une voie normale Vienne-Le Grand-Lemps perdait tout intérêt : pour quel trafic une si grosse dépense? H. Couturier aura beau se multiplier après 1870, Vienne n'obtiendra sur l'itinéraire Pont-Evêque-Le Grand-Lemps, et en 1893 seulement, qu'un tramway sur route qu'on prolongera même jusqu'à Charavines.

Bien plus redoutables encore que l'absence de voie ferrée furent pour notre sidérurgie les grandes découvertes de Bessemer, puis de Thomas et Gilchrist. Elles entraînèrent d'ailleurs aussi la ruine de nombre de forges de la région stéphanoise. L'acier Bessemer, fourni massivement depuis 1865, donnait des rails bien plus durables que les rails traditionnels. Surtout la déphosphoration du minerai découverte par Thomas et Gilchrist permit, à partir de 1878, le démarrage en trombe de la sidérurgie lorraine qui produisit dès lors tant et si bon marché que notre région ne put résister. En 1889 les Forges de Pont-Evêque

disparaissaient.

La stagnation

De la disparition de ses forges, Pont-Evêque fut très longue à se remettre, comme le souligne la dépression démographique que connut la ville pendant près d'un siècle. Il faudra attendre le recensement de 1962 pour que le chiffre de la population dépasse celui des origines de la commune en 1867 : 1881 habitants contre 1759 en 1867. Entre ces deux dates, les comptages quinquennaux donnent 1662 habitants en 1876, 1752 en 1881, 1656 en 1886, 1404 en 1891, 1344 en 1896 — c'est l'époque, 1885-1895, où la grande dépression économique qui agite le monde de 1873 à 1890 environ frappe au maximum la France —, 1357 en 1901, 1462 en 1906, 1586 en 1911, 1563 en 1921, 1652 en 1926, 1651 en 1931, 1695 en 1936, 1677 en 1946, 1725 en 1954.

Pendant cette période Pont-Evêque demeure toutefois une cité industrielle, mais au souffle court. De ses usines, toujours concentrées dans les vallées de la Gère et de la Véga, aucune n'a,

de loin, l'ampleur des anciennes forges.

Lorsqu'éclate la Deuxième Guerre mondiale, une tannerie née en 1939 en relation avec l'industrie viennoise de la chaussure, fonctionne dans la vallée de la Véga, près du Baraton, au lieu-dit « La Prairie ». En 1941, ces « Tanneries de Pont-Evêque » employaient 75 personnes sous l'autorité générale de J.P. Lombardet. C'est là qu'était entré en 1939 comme directeur celui qui devait devenir la figure la plus illustre de la Résistance viennoise, l'ingénieur annécien Alban Vistel, fondateur dès novembre 1940 du premier réseau de notre secteur, « Reconquête », et qui deviendra en 1944 le chef suprême des M.U.R. pour toute la région (6 départements : Rhône, Isère, Drôme, Ain et les deux Savoies). Prospèrent aussi, à la même époque, au confluent Véga-Gère, quartier de Cancane, les tissages Macabéo, spécialisés dans le tissu pour pantoufles et qui emploient une centaine de personnes, ainsi que, dans la vallée de la Gère, les Papeteries Sibille en activité depuis 1929.

Au cours des années 1950, si les difficultés s'amoncellent pour Macabéo, obligé de fermer en 1958, et pour la tannerie qui va s'étiolant surtout après 1960, Sibille résiste bien, car il a su se spécialiser depuis 1934 dans le papier cristal d'excellente qualité, ce qui lui vaut d'exporter largement vers les colonies et le Commonwealth et de faire travailler 180 personnes environ. De plus, une dynamique unité de chaudronnerie-tôlerie, Férétol, s'installe en 1957 au lieu-dit « Les Forges », le long de la Gère, parce que trop à l'étroit dans ses locaux de l'Isle à Vienne où elle avait nom S.T.M.F. Œuvre de P. Contamin, un ingénieur venu de la carrosserie Bessay d'Annonay, elle comptera 132 employés au temps de sa prospérité maximale vers 1970.

La nouvelle expansion industrielle

Le second élan industriel de Pont-Evêque commence en 1960. Cette année-là, sous l'impulsion de la municipalité viennoise M. Chapuis - G. Abert, un district urbain de Vienne est créé par arrêté ministériel du 8 février 1960, comprenant six communes dont Pont-Evêque, auxquelles Seyssuel se joindra en 1962.

Grâce aux efficaces relations de G. Abert, une série d'entreprises nouvelles vont s'installer sur les deux zones industrielles aménagées tout exprès à « l'Abbaye » et à « Montplaisir ».

Déjà le 1^{er} juin 1961, la Société Orbel, productrice de coton hydrophile, s'implantait dans la vallée de la Gère. Mais c'est sur le plateau que les années suivantes les usines poussèrent : en 1964 Calor y ouvre une unité de construction électrique, en 1967 Cazeneuve installe de l'outillage mécanique, en 1971 Hasler monte une affaire d'appareils électroniques. En 1981 Pellet transfère son usine de chaussures de Vienne, et l'année suivante la maison Delattre-Levivier démarre une unité de mécanique générale.

Il s'agit, en particulier, de donner des emplois aux travailleurs victimes de la déroute du textile viennois, déroute caractérisée, entre autres, par la fermeture en 1966 de la plus grosse et plus illustre entreprise, les Etablissements Réunis, qui employaient encore 850 personnes.

Les nouvelles entreprises industrielles de Pont-Evêque présentent une double originalité par rapport aux anciennes : alors que jadis les besoins en eau conditionnaient la localisation des usincs dans les vallées, la nouvelle génération s'installe sur le plateau, loin des rivières. De plus, les capitaux de ces jeunes unités industrielles sont désormais d'origine souvent nationale et non plus seulement locale ou régionale.

Mais le temps des grosses entreprises de main-d'œuvre de la taille des Forges du XIX° siècle n'était pas revenu : si l'on feuillette le Kompass régional Rhône-Alpes 1986, on constate qu'à cette date le principal employeur industriel de Pont-Evêque, Calor, utilise 316 personnes, puis viennent Orbel 269, la papeterie Sibille-Stenay 255, les chaussures Rodoz qui ont succédé à Pellet 184, Delattre-Levivier 125, Cazeneuve 150, tandis que Férétol, malmené par une bourrasque d'impayés, n'en est plus qu'à 75 et qu'ensuite on glisse au-dessous de 50 employés.

L'explosion démographique

Parallèlement à l'industrialisation, Pont-Evêque connut en ces années 1960 un spectaculaire essor du logement, sous la forme essentiellement de constructions d'H.L.M. Le maître-d'œuvre en fut l'Office intercommunal de logements de Vienne et de Pont-Evêque. Il fallait loger les travailleurs des entreprises nouvelles, certes, mais bientôt aussi nombre de Viennois vivant en quartier insalubre, Cuvière en premier lieu, que la municipalité L. Mermaz allait restructurer. Déjà en 1957 une tranche de 50 logements avait été édifiée et en 1962 une autre de 120. Mais en 1971, ce sont 358 logements qui surgissent aux « Genêts », et à partir de 1973, 539 au « Plan-des-Aures ».

Un gonflement prodigieux de la population communale s'ensuivit : après le recensement de 1962 qui décomptait 1 881 habitants, on monte à 2 148 en 1968 (+ 14,2 %), puis on bondit à 5 636 en 1975 (+ 162 % en 7 ans). Du jamais vu dans tout l'arrondissement de Vienne depuis qu'il y a des recensements (1801).

Population très entasséc dans les barres et les tours des H.L.M. et avec un fort pourcentage d'étrangers : 1 090 en 1975, soit 19,3 % de la population épiscopontaine, alors que la moyenne nationale était de 13,1 %. Il s'agissait surtout de Nord-Africains et d'immigrés d'origine latine, les emplois créés à Pont-Evêque n'exigeant souvent qu'une faible qualification, et les relogements du quartier Cuvière touchant aussi cette catégorie

de population qu'on vit affluer notamment au « Plan-des-Aures ».

Cette situation devait porter un coup d'arrêt à l'expansion démographique de Pont-Evêque : au recensement de 1982, la commune compte 5 542 habitants, soit un recul de 1,66 %. Ce tassement est dû à un solde migratoire très négatif (— 727 personnes), dépassant l'excédent des naissances sur les décès (633) : départ de jeunes à la recherche d'emplois, mais aussi départ d'Episcopontains accédant à la propriété individuelle dans la commune voisine d'Estrablin, qui vit sa population doubler de 1975 à 1982 (2 738 habitants contre 1 350). Le résultat fut pour Pont-Evêque un nouvel accroissement des étrangers : ils constituent en 1982 19,9 % des habitants de la commune.

L'explosion démographique de Pont-Evêque posa une foule de problèmes à la municipalité, et notamment celui des équipements collectifs. Courageusement, aidée en cela par le district, elle fit face. Dès 1960, une nouvelle mairie remplace celle de la place de l'Eglise, bâtie en 1874; de 1960 aussi date un nouveau bureau de poste. En 1962, cinq hectares de terrain sont achetés dans « la Prairie » pour être aménagés en terrains de sport; en 1976 un gymnase est fait au « Plan-des-Aures »; à la rentrée 1979 un collège d'enseignement secondaire ouvre ses portes, des supermarchés surgissent, enfin un spectaculaire effort est réalisé dans l'infrastructure routière. On assiste en particulier, dans ce dernier domaine, à l'achèvement et à la modernisation de ce que les Viennois appellent « la route neuve » — la D. 41 qui, à partir de « la Tabourette », a détourné de Pont-Evêque le trafic des poids lourds allant de Grenoble à Vienne et à Saint-Etienne.

Pont-Evêque est ainsi devenue de nos jours une ville en pleine mutation, avec des problèmes humains encore douloureux, comme c'est souvent le cas en pareille circonstance, mais elle est aujourd'hui, à côté de Vienne, la seule ville de poids dans le district urbain et même dans l'ensemble des deux cantons de Vienne, puisque Chasse-sur-Rhône ne compte que 4 378 habitants.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Sources consultées : Chambre de Commerce et Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne.
- Ouvrage dactylographié: Genty, Du village à la ville, évolution d'une commune... exemple de Pont-Evêque, 1981.
- Ouvrages imprimés: Thèse d'Etat de P. Léon, 1954;
 Ch. Chatain, Historique des chemins de fer en Dauphiné, 1929;
 E. Fournial A. Martourey, Saint-Etienne, histoire d'une ville..., 1976;
 L.J. Gras, Histoire économique de la métallurgie de la Loire, 1908;
 Plusieurs articles sur l'industrie et la papeterie dans Vienne-en-France, éditions Jean d'Auvergne, 1947.

Une importante découverte :

LE BAPTISTÈRE DE SAINT AVIT DANS LE GROUPE ÉPISCOPAL DE VIENNE

par P. ANDRE et M. CHALON

Les nouvelles recherches sur les groupes épiscopaux primitifs ont permis, à partir des travaux « modèles » de Genève, de restituer l'image des premiers sanctuaires chrétiens et de montrer aussi de quelle manière, ils ont été installés et bâtis au sein des cités où se maintient l'exercice du pouvoir.

Dans le cas de Vienne, les transformations urbaines jusqu'à nos jours ont particulièrement bien respecté en de magnifiques séquences les traces de ces époques antiques.

Le groupe épiscopal viennois bien connu à partir du XIII° siècle, disparaîtra à la Révolution et, seules les fouilles menées en 1860 et 1955 en firent apparaître des étapes de constructions antérieures. De même, quelques sources écrites, nous éclairent sur les profondes réorganisations intervenues entre le VII° et XII° siècle, entraînant même le déplacement de la cathédrale primitive.

La mention essentielle d'un baptistère est contenue dans l'homélie de l'évêque saint Avit où est exposé le programme de sa rénovation.

La découverte que nous avons effectuée le 4 janvier 1987 est celle d'une rotonde de taille considérable incluse dans le secteur du complexe épiscopal.

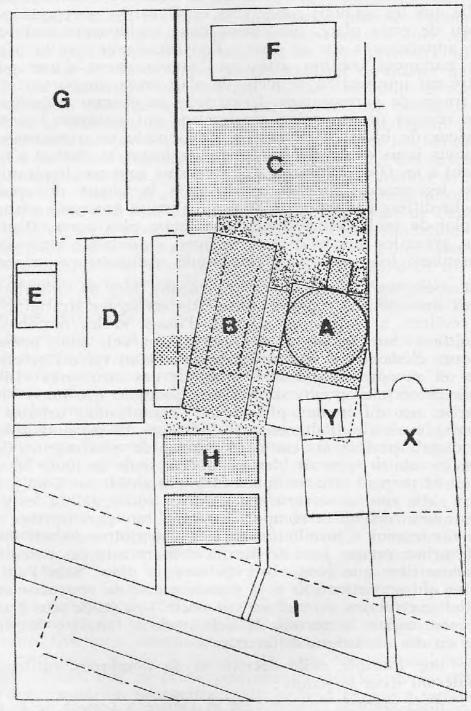
Sa confrontation avec le texte de l'homélie, nous permettra de la reconnaître comme étant le baptistère de saint Avit.

Cette découverte a été faite, non par des fouilles systématiques qui d'ailleurs, auraient été impossibles à réaliser dans ce

secteur urbain, mais par une enquête des sous-sols menée depuis cinq ans. Cette dernière, accompagnée de relevés et d'enregistrements de données, nous a permis d'identifier sur plus de dix hectares, un nombre considérable de vestiges dont il a fallu définir leur situation dans le temps, renouvelant ainsi la lecture du centre monumental. Par ailleurs, l'existence d'un texte relatant la construction d'un édifice dans l'Antiquité reste toujours un document rare et sa confrontation avec ses traces tangibles demeure un événement exceptionnel car les deux plans de lecture s'enrichissent mutuellement et clarifient parfois, d'une façon surprenante, les aspects restés jusque-là obscurs. L'interprétation de cette homélie fournit, non seulement la période probable d'édification de l'édifice, la prise de conscience par l'évêque grâce à la communauté chrétienne, de la nécessité de bâtir un nouveau baptistère adapté à de grandes processions, mais aussi, toute sa description architecturale qui permet, à l'aide des éléments archéologiques, d'esquisser la question du plan et de l'élévation, de la référence aux modèles majeurs de l'époque. La qualité remarquable de la maçonnerie unique dans son genre à Vienne se démarque de toutes celles que l'on connaît dans l'histoire architecturale antique de la ville. Elle permet d'aborder la question délicate des intervenants de cette construction et de leurs lieux d'origine. Si nous sommes en présence d'un édifice exceptionnel dépassant celui de Marseille d'une dizaine de mètres, il révèle un programme ambitieux tendant à conférer, à la ville et à l'Eglise de Vienne par le choix d'un grand symbole architectural, un rayonnement comparable aux grands foyers de la chrétienté (Rome, Constantinople, Jérusalem, Milan, Ravenne).

Dans le cadre restreint de cet article, nous ne vous présenterons qu'un aspect succinct des données archéologiques, les plus convaincantes pour la compréhension architecturale et sémantique de l'espace. Nous exposerons dans le cadre d'une publication plus élargie sur l'évolution du complexe épiscopal du IV° au XIII° siècle, le dossier technique et archéologique complet. Ainsi dans le bref espace de quatre sous-sols, apparaissent les vestiges d'un important mur circulaire maçonné, de deux mètres quarante d'épaisseur, arasé au niveau de ses fondations mais conservé, en limite de propriété, sur plus de deux mètres de hauteur en certains endroits. L'ensemble se répartit sur une longueur de dix-sept mètres environ dont une belle séquence horizontale de huit mètres permet sans difficulté de calculer le diamètre de cette structure. Celui-ci approche trente-deux mètres et le secteur d'observation représente un cinquième de la circonférence tandis que les autres parties restent, pour l'instant inaccessibles, du fait de leur localisation sous la voie publique ou sous le sol bétonné des caves adjacentes. Son niveau d'usage se situait à un mètre cinquante environ au-dessous des niveaux

Le « Groupe Cathédrale » dans la ville à la fin du V° siècle



- A Baptistère.

- B Ecclesia major.
 C Entrepôt transformé en palais épiscopal.
 D Palais dans l'aire sacrée du temple d'Auguste.
- E Temple d'Auguste transformé en salle palatiale.
- F Basilique civile conservée au v° siècle. G Aire publique du forum devenue cour palatiale,

- H Immeuble de rapport de 3 à 4 étages.
 I Magasins le long du grand axe interrégional.
 X Cathédrale Saint-Maurice installée sur d'autres églises.
- Y Chapelle du XIIIº siècle.

de la place Saint-Paul au nord de la cathédrale Saint-Maurice, tandis que les sections conservées en élévation sont arasées au niveau de cette place. Seulement deux traitements architecturaux apparaissent sur ce mur : l'un représenté par le négatif d'un parement continu attestant l'emplacement d'une porte, l'autre par une section de niche de plan carré comportant aussi des traces de parementage. L'extérieur de ce mur présente un large ressaut de vingt-cinq centimètres qui assumait l'assisage extérieur de blocs calcaires. La maçonnerie est constituée de moellons issus des carrières locales (schistes et gneiss) s'apparentant à un Opus Vittatum. Les joints ne sont pas lissés au fer mais, légèrement talochés tandis que la chaux de couleur blanche diffère des mortiers de la plus haute Antiquité auxquels l'emploi de sable coloré donne unc teinte plus ocrée. D'autres murs, ayant les mêmes caractéristiques, s'observent à proximité et prennent leur sens dans une étude planimétrique générale.

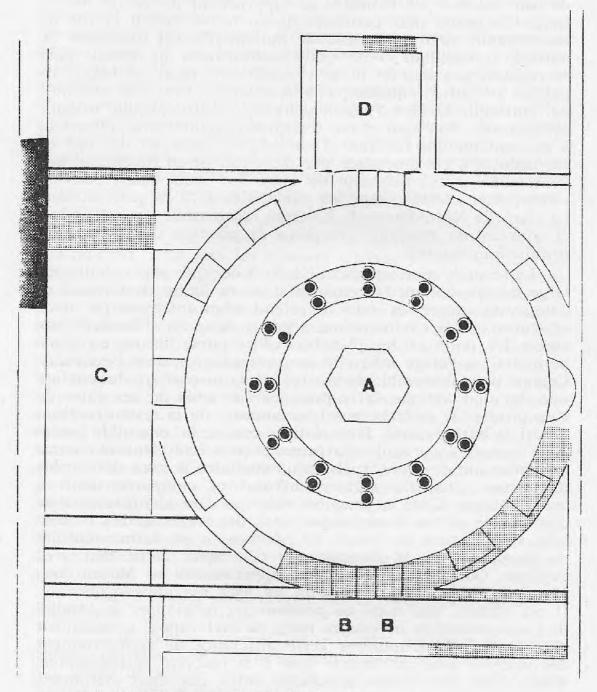
Les coupes effectuées par les maçons, lors de l'installation de ces sous-sols, fournissent parfois de véritables stratigraphies qui révèlent, à la fois les niveaux d'usage et les remblais de démolition. Sur la paroi de l'un de ceux-ci, sont présents quelques éléments de mosaïques pariétales en verre légèrement teinté et en pâte turquoise. L'ensemble des structures visibles repose en certains points sur d'autres vestiges, que notre étude rattache aux différentes phases de l'organisation urbaine de l'époque impériale. D'alignements différents, ils peuvent s'observer jusqu'à parfois six ou neuf mètres de profondeur. Cette forme circulaire apparaît bien comme la scule de toute la zone étudiée et ne peut être assimilée ni à une abside, ni à un grand exèdre; elle sera recouverte par d'autres édifices dont les puissants murs rectilignes comportent aussi, un parementage calcaire sur ressaut. L'installation du nouveau cloître du xIII siècle par le prince évêque Jean de Bernin oblitéra tous ces ensembles au même titre que ceux observés sous la place Saint-Paul en 1860 et qui appartiennent à la grande phase de restructuration de l'Eglise viennoise du VIII° au XII° siècle. Une étude plus élargie du centre urbain a permis de définir deux familles de zones ayant eu des évolutions différentes :

- une instable, celle décrite où de nombreux édifices se succèderont dans le temps ;
- deux stables, l'une à l'est et l'autre à l'ouest de la précédente où depuis l'Antiquité le plan général persiste encore de nos jours, de même que certains murs atteignant parfois des hauteurs de sept à douze mètres.

Dans la première apparaît un grand bâtiment rectangulaire de soixante-quinze mètres de long sur trente-deux mètres de large composé d'une double rangée de salles carrées de douze mètres de vide intérieur, séparées par un espace intermédiaire de six mètres ayant un rôle de distribution interne. La maçonnerie atteste une origine antique et certains murs encore conservés ne présentent pas d'ouverture sur les sept premiers mètres de leur hauteur. Ce bâtiment se rapprochant de quatre mètres trente du grand mur périphérique du forum réduit la rue du Haut-Empire dont la largeur de huit mètres est calculable au nord de la basilique civile. Cette modification du réseau viaire correspond aux lois du ive et ve siècle autorisant les bâtiments publics à s'édifier à quinze pieds les uns des autres. Cet ensemble de l'Antiquité tardive s'inscrit dans une restructuration urbaine conséquente. Son plan et son traitement architectural autorisent à lui conférer une fonction d'entrepôt. A l'intérieur de l'une de ces cellules a été aménagée par deux fois et en fondation, une voûte d'un mètre quarante de large sur trois côtés, pouvant s'interpréter comme étant les substructures d'un petit atrium. La chapelle Notre-Dame de l'évêque reconstruite au XIII siècle ct jouxtant sa résidence, perpétue la position de la demeure primitive épiscopale.

La seconde zone est essentiellement occupée par un bâtiment large de dix-sept mètres environ situé en limite de terrasse et conservant encore ses murs de refend reliés entre eux par trois systèmes voûtés en fondation, à partir desquels s'élevaient aux étages les murs et les planchers. Une porte encore en place permettait à l'étage inférieur de communiquer avec l'extérieur. Comme pour l'ensemble de la zone est, la maçonnerie lui confère une datation antique et la présence sur trois de ses côtés de rucs étroites le rattache aussi au contexte de la restructuration fin III° début IV° siècle. Il se restitue comme un ensemble homogène couvert d'une seule charpente, et peut être identifié comme un immcuble de rapport. Il devait atteindre le haut de l'enclos du forum (quatorze mètres environ) et comporter trois à quatre étages. C'est la première fois que l'on identifie ce type d'immeuble en Gaule mentionné dans des textes tardifs comme celui de Grégoire de Tours. Ce bâtiment a pu former ensuite les logements de la communauté des clercs cohabitant avec l'évêque. Quelques modifications apparaissent au Moyen Age, leur incroyable survic à travers les âges est impressionnante. Il est certain, que nous ne pouvons ici développer la totalité de l'argumentation nécessaire mais, ce bref exposé a seulement pour but de bien montrer cette différence de comportement des vestiges dans un secteur voué à la fonction ecclésiastique. Ainsi, c'est dans l'aire circoncise entre ces deux bâtiments de l'Antiquité tardive, que se situe cette forme circulaire et, probablement, au nord de cette dernière l'emplacement de l'Ecclesia Major, le seul possible. Si celle-ci n'apparaît pas d'une manière formelle, quelques vestiges importants pour-

Restitution provisoire du baptistère de Vienne à partir des textes et des vestiges



- A Emplacement de la cuve baptismale.
 B Double porte (catéchumènes et baptisés).
 C Espace de transition entre le baptistère et l'église.
 D Emplacement plausible d'une chapelle des sacrements.

raient, cependant, s'y rattacher comme des sols installés sur une platée de fondation, quelques plots et, peut-être des murs périphériques. Cette église s'inscrit dans une surface de vingt-huit mètres de largeur sur quatre-vingt-dix mètres de longueur. Il faut noter que ce secteur est installé sur de puissants remblais de plus de neuf mètres de haut par endroits. comblant le vallon naturel du ruisseau torrentiel de Saint-Marcel; secteur qui, à l'heure actuelle est encore instable et provoque périodiquement des affouillements de terrain. L'homélie d'Avit fait mention de cet édifice la qualifiant d'Aedes Antiqua. Un état des lieux lui autorise à affirmer que « sa relative bonne conservation grâce à des bâtiments annexes l'épaulant, n'entraîne pas la mise en route de travaux importants pour sa réfection ». En conséquence, tous les efforts seront consacrés à l'édification du nouveau baptistère que son absence « rendait intolérable ». Au nord-ouest de cet emplacement apparaît un mur de soutenement composé d'une suite de voûtes qui assure un passage entre l'ancien forum et l'éventuelle église primitive obstruant la rue. La présence de vestiges importants de l'Antiquité tardive à l'intérieur de l'espace même du forum nous conduit à prendre au sérieux cette tradition de prétoire devant le temple d'Auguste. Il est probable, que lors de l'installation de l'administration provinciale de la viennoise, il ait été procédé à une restructuration complète de l'ancien chef-lieu des Allobroges plus adaptée aux nouvelles fonctions administratives et à une transformation du forum en un vaste palais entraînant la densification et la modification complète de son espace. Le mur extérieur du forum se maintiendra encore très longtemps. devenant le mur gouttereau de vastes bâtiments servant de résidences administratives et palatiales au Bas-Empire et sous le gouvernement burgonde. La fonction de cette transition apparaît comme un prolongement de l'espace palatial; lorsque l'on sait que Valentinien II résida un certain temps à Vienne et que l'empereur Julien assista à la messe de l'Epiphanie en 361, il est possible que cet aménagement ait permis à la cour impériale de se rendre directement à la synaxe eucharistique sans se mêler à la foule des particuliers. Comme rien n'est plus fragile qu'une basilique, elle disparut probablement en même temps que le baptistère et fut remplacée vers le IX° et X° siècle par de vastes salles dont certaines eurent une fonction conciliaire. Plusieurs murs de celles-ci sont encore conservés sur plus de quatorze mètres de haut et la découverte récente de séquences de fresques de la deuxième moitié du XIII° siècle confirme leur existence.

Cette forme circulaire dont les vestiges permettent de lui restituer un diamètre de trente-deux mètres, proche de l'Ecclésiat Major, au cœur du complexe épiscopal, apparaît comme une forme baptismale. La chapelle Saint-Jean-des-Fonts, une des trois construites au XIII siècle et adjacente à la cathédrale

Saint-Maurice, sera le lieu de baptême jusqu'à la Révolution. Sa position en contact et dans l'axe de la rotonde résulte de la volonté de Jean de Bernin de perpétuer la mémoire du premier baptistère lui aussi consacré à Saint-Jean-Baptiste par saint Avit.

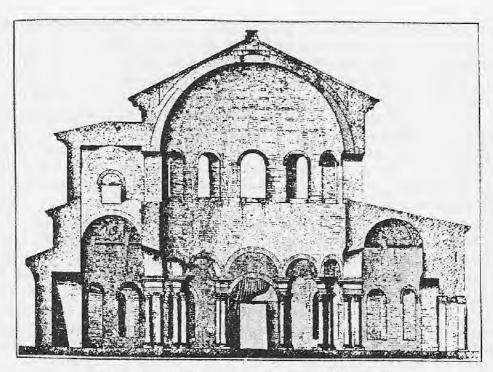
Cette simple enquête du sous-sol viennois a donné l'occasion d'expérimenter une approche archéologique théorique et conceptuelle; ainsi, il nous a été possible de situer d'abord le baptistère, puis l'ensemble palais et basilique. Les observations sur le terrain ont dans l'ensemble largement confirmé ces éléments prospectifs nous révélant une lecture verticale d'un centre urbain antique. Si, au Haut-Empire le forum composé d'unc aire publique entourée de ses deux area sacra est un des points forts de l'articulation sémantique de l'espace, le complexe basiliquebaptistère offre à un degré extrême, l'image archétypale du sanctuaire chrétien à partir duquel la ville tend à s'identifier. La vocation palatiale tardive du forum s'associant à cette conjonction du plan axial et du plan centré offre une image saisissante de l'Antiquité tardive à Vienne. De même, la présence d'immeubles de rapport et de grandes salles administratives nous invite à relirc les vignettes représentant les villes du Moyen Age où l'on remarque que les églises apparaissent fondues au milieu de bâtiments aussi importants qu'elles. Loin de représenter une iconographie naïve et gratuite, elles représenteraient l'image réelle de la ville antique tardive où les bâtiments ecclésiastiques étaient imbriqués au sein d'immcubles de rapport de taille conséquente émergeant de la hauteur des remparts. La perception de bâtiments exceptionnels comme le complexe basilique-baptistère ne pouvait en fait se concevoir de l'extérieur de la ville ; ce n'était qu'après avoir pénétré à l'intérieur et traversé de longues ruelles obscures et austères, que l'on percevait l'œuvre admirable autour de laquelle se définissait un espace d'approche (jardin et parvis). Le terme de « paradisio » utilisé encore à Vienne au XIII° siècle semble indiquer une réalité plus ancienne reposant sur l'ambiguïté même du terme. Cet espace devait se situer à l'endroit même où l'on percevait d'une façon complète le complexe basilique et baptistère. La porte nord de l'enclos des chapelles du XIIIe siècle portait encore le vocable de « porte du paradis » qui, en fait, se situe à l'ouest du baptistère et était, à la fois le parvis de l'Ecclésia Major et le jardin entourant le baptistère. Cette perception difficile tendait à privilégier un point particulier à partir duquel le visiteur découvrait la splendeur de l'architecture sacrée. Ainsi, l'arrivée au cœur de la ville le conduisait, après une illumination sublime, au seuil des rites divins.

Il n'est pas irréaliste, de considérer que les restes architecturaux jusqu'ici décrits n'étaient autres que ceux qu'évoque en détail le saint évêque dans son homélie. Le programme d'Avit étant grand et ambitieux; le choix de la communauté s'était porté sur une conception permettant le déroulement d'amples cérémonies. Il qualifie le baptistère de « souverain ouvrage » et sans crainte l'offre au monde chrétien. Cet édifice devait être de plan centré et en forme de rotonde : il l'exprime par la notion de rotation et par l'emploi du compas. L'intérieur comportait une série de doubles colonnes en file continue, sous-entendant qu'elles étaient associées par paires (géminées) et réparties de façon circulaire afin de servir de support à l'élévation centrale qualifiée de « turris ». L'épaisseur des murs devait soutenir une voûte annulaire périphérique et, probablement, une coupole centrale éclairant le terme « caenaculati duplo ». Quant au traitement architectural, Avit mentionne qu'il devra être exécuté avec soin même si cela devait entraîner le double du temps de réalisation. Les corps de métiers seront choisis parmi les plus rompus afin que se manifeste un équilibre entre les grandes et les petites séquences architecturales et que soient privilégiées les parties basses pour que l'œil du visiteur ne soit pas heurté par des détails disgracieux. A l'extérieur, l'absence de contreforts et les toitures étagées avec leurs tuiles en lamelles de bronze affirmeront la hiérarchisation de volumes simples. Cependant, s'il n'évoque pas le problème décoratif, il insiste sur la qualité des moindres enduits qui auront une teinte « argentée ». Seul, l'auteur anonyme de la vie du saint évêque mentionne que le baptistère était merveilleusement décoré de marbre, de mosaïques et bâti en pierres d'un élégant appareil; ces ornements se rapportaient aux patriarches, aux prophètes et à saint Jean-Baptiste.

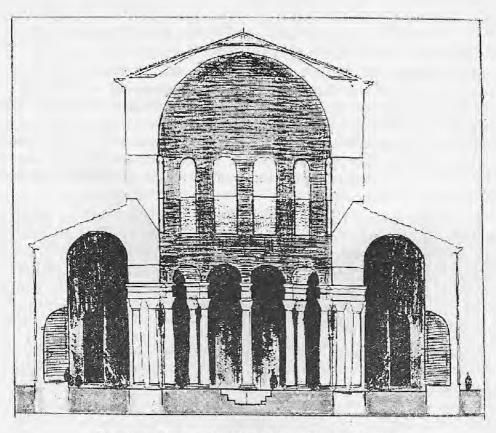
Nos prospections ont montré l'existence de plusieurs centaines de fragments d'architecture provenant de cet édifice et réemployés dans les maçonneries : parementages calcaires, fragments de chapiteaux et de colonnes calcaires et de marbre. Leur étude détaillée permettra de fixer leur provenance et de tenter une anastylose. La présence de mosaïques pariétales et de minuscules parcelles de feuilles d'or dans les remblais confirme l'exécution de riches décors.

Les indications fournies par l'homélie confrontées avec les éléments du terrain font apparaître un plan précis qui s'apparente aux modèles constantiniens et particulièrement à celui du mausolée de sainte Constance de Rome. Cependant, la réduction de moitié du mur périphérique par rapport au modèle romain dénote une meilleure réflexion sur le raisonnement de la « descente des charges ».

Quant à la période de réalisation de cet ambitieux programme, elle nous serait fournie par le contexte de l'homélie où Avit remercie la communauté chrétienne de l'avoir informé des motifs de construire un nouveau sanctuaire pour les fonctions baptismales dont l'absence devenait intolérable. Si la date de 515 a été avancée par U. Chevalier, certes avec une interrogation,



Rome. Sainte-Constance, d'après Gailhabaud.



Esquisse pour une proposition de restitution.

c'est qu'il associait la construction du baptistère aux projets réalisés du roi Sigismond nouvellement converti au catholicisme (monastère d'Agaune, basilique de Genève). Il peut paraître surprenant qu'un évêque apprenne au cours de son mandat la nécessité d'entreprendre la réalisation d'un édifice qui faisait défaut depuis longtemps; ce qui situerait le discours vers les toutes premières années du ministère d'Avit (490-492) quand celui-ci, à peine arrivé à son poste et devenant l'episcopus mandans, découvre les dossiers urgents en attente. (Il se félicite du choix effectué par la communauté pour une solution « non amoindrie » qui permettra d'accueillir les grandes cérémonies de Pâques.) Il affirme aussi que les travaux devront commencer avant la fin de l'année et que le cahier des charges devra être scrupuleusement respecté même si cela doit doubler les délais de construction.

Si la rapidité de mise en chantier dans l'Antiquité tardive, va de paire avec une exécution des travaux sur quelques années seulement, il est raisonnable de limiter la période de construction du grand baptistère d'Avit à la dernière décennie du v° siècle.

Face au prosélytisme intolérant de l'Eglise arienne, symbole de l'indépendance des nouveaux Etats germaniques, Avit affirme par un grand signe architectural que le pouvoir spirituel de Rome assure l'unité du monde occidental. Depuis la supplique de tous les évêques comprovinciaux de la métropole d'Arles en avril 450, portée au pape saint Léon pour obtenir le renouvellement du privilège de son Eglise d'ordonner des prêtres dans la province de Vienne, la lutte d'influence entre ces deux Eglises envenima leurs rapports pendant toute la seconde moitié du v' siècle. C'est dans ce contexte qu'il faut envisager les prétentions de l'Eglise viennoise et le rôle prépondérant qu'Avit ambitionnait de lui assurer. L'un des grands événements de cette époque fut, sans nul doute, la conversion au catholicisme du roi « païen » Clovis, qui faisait entrer au sein de la chrétienté de Rome son puissant groupe ethnique. Avit ne manqua pas d'ailleurs de féliciter le roi franc et l'exhorta à répandre la foi orthodoxe auprès des nations les plus lointaines. Charvet dans son histoire de la sainte Eglise de Vienne écrit qu'Avit aurait eu le projet d'amener l'arien Gondebaud, roi des Burgondes, à l'Eglise romaine. Mais, les tergiversations de celui-ci pour admettre publiquement les trois hypostases divines ne lui permirent pas de jouer ce grand rôle historique.

GLOSSAIRE

Evêque de Vienne de 490 à 518, fut le conseiller de Gondebaud et de Sigismond et l'un des adversaires de l'arianisme en Gaule. AVIT (saint)

BAPTISTÈRE Edifice abritant et magnifiant l'acte du baptême,

annexé à l'église cathédrale.

BURGONDES

: Peuples d'origine nordique installés « par Rome » en 433 entre le Rhône et les Alpes (la Sapaudia). Genève sera la capitale du royaume concédé et

Lyon du royaume partagé.

: Un des édifices principaux du « groupe cathédrale » appelé par Avit « Aedes Antica ». Ecclesia Major

GONDEBAUD : Roi burgonde de (?-516); son fils Sigismond

(?-523) deviendra catholique.

GRÉGOIRE DE TOURS : Signale qu'à Angers, une maison aristocratique

comptait trois niveaux.

: Conversation sur l'Evangile; celle du baptistère est intitulée « (In R)estauratione baptisterii in HOMELIE

civitate sua Vienna». U. Chevalier, Œuvres complètes de saint Avit (XXV).

HYPOSTASE : (du grec hypostasis : fondement). Chacune des

trois personnes divines considérées comme subs-

tantiellement distinctes.

JEAN DE BERNIN : Evêque viennois (?-1266), entreprit la construc-

tion de la cathédrale Saint-Maurice actuelle.

JULIEN : Empereur romain (331-363).

Lois de construction : Un édit de Trajan fixe la hauteur des insulae à Rome à dix-sept mètres soixante-dix.

Deux articles du Code théodosien (XV, I, 45 et 46) mentionnent qu'un espace de quinze pieds doit exister entre les édifices publics et privés.

OPUS VITATUM : Consiste à disposer des pierres à profil quadran-

gulaire et de même hauteur sur des assises

horizontales.

Sainte Constance : Mausolée circulaire de la fille de Constantin au

début du Ive siècle (a servi de baptistère).

SÉMANTIQUE : Oui a trait à la signification.

: Synonyme de la sainte Communion. SYNAXE

TURRIS : Terme qui apparaît seulement à l'époque carolin-

gienne et qui révèle ici le vide en matière de syntaxe architecturale au IV° siècle.

VALENTINIEN II : Empereur romain (371-392). Résida à Vienne où il

fut assassiné.

AVIT DE VIENNE

par Sylvie FONTAINE

Le nom d'Alcimus Ecdicius Avitus n'éveille plus grand écho dans la mémoire de l'homme du xx° siècle, fût-il chrétien (1). Il est un de ces Pères de l'Eglise dont le souvenir a sombré. C'est pourtant une figure attachante. Pour qui a décidé de s'intéresser à lui, deux voies de recherche sont possibles, qui correspondent aux deux facettes de la personnalité de saint Avit : l'évêque et le poète.

Les avis que suscitent ses activités politiques d'évêque sont trop passionnés et trop contradictoires pour ne pas sembler empreints de quelque subjectivité. Avit y apparaît ainsi comme un monstre d'inhumanité et de calcul pour le protestant H. Den-kinger (2), ou bien, au contraire, comme un homme sanctifié à juste titre pour bon nombre d'écrivains catholiques (3). Plus sercines seront sans doute les opinions portées sur le poète. Comment celui-ci est-il présenté? Des Esseintes, le héros d'A rebours, le compte parmi les auteurs qu'il juge dignes de figurer dans la sévère sélection qu'il instaure au sein de la littérature latine : « Des années passèrent (...) Le latin, sauvé de la débâcle par les cloîtres, se confina parmi les couvents et parmi les cures; çà et là, quelques poètes brillèrent, lents et froids (...) Claudius Mamert avec ses poésies liturgiques, Avitus de Vienne » (4). Si l'on considère maintenant les jugements que portaient sur Avit ses contemporains, ils sont élogieux. Que l'on en prenne pour exemple celui de Venance Fortunat, évêque de Poitiers au vi° siècle : « Le poète Alcimus, en des vers remarquables, dit-il, chante ce que jadis la Généalogie avait développé

ADV1904

^(*) Extraits du mémoire de maîtrise : Epopée et christianisme dans le livre 5 des poèmes d'Avit de Vienne, soutenu en 1986 sous la direction du Professeur Jacques Fontaine, Université de Paris IV-Sorbonne.

(1) C'est à peine si un dictionnaire usuel, tel le Dictionnaire usuel illustré, Flammarion, édition de 1984, lui consacre encore quelques lignes : «Avit, ou Avitus, (saint), (mort en 525), évêque de Vienne (Dauphiné), auteur de la Genèse, épopée didactique en latin, etc.».

(2) H. Denkinger, Alcimus Ecdicius Avitus, archevêque de Vienne et la destruction de l'arianisme, thèse, Genève, 1890.

(3) Cf., par exemple, M.A. de Lagrevol, «Notice sur saint Avit, évêque de Vienne », in Revue du Lyonnais, t. 10, 1863. Il cite Bossuet, qui voyait en saint Avit «l'un des plus grands hommes du vie siècle»; — A. de Terrabasse, Opuscules, Vienne, 1880; — A. Charaux, Saint Avit, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie, ses œuvres, thèse, Besançon, 1890.

(4) J.K. Huysmans, A rebours, Paris, 1884, p. 50.

avec sérieux dans son livre sacré » (5). Notre travail consistera, en partie, à examiner le bien-fondé de ces jugements. Mais nous verrons qu'Avit ne fait cependant pas toujours l'unanimité.

Attardons-nous tout d'abord sur la personnalité de saint Avit. Elle nous aidera sans doute à mieux comprendre ses poèmes. Comme le montre nettement E. Delaruelle (6), Avit est, avant tout, un « homme du passé » : dans l'Empire d'Occident ébranlé par les assauts des barbares, il reste profondément attaché à la culture romaine. Il le doit, en premier lieu, à la famille qui l'a vu naître. Elle appartenait à l'aristocratie sénatoriale de Gaule, et s'était illustrée aussi bien dans le monde par les faisceaux consulaires, que dans ses rapports avec l'Eglise; le trisaïeul et le bisaïeul d'Avit avaient été prêtres, son père Isichus l'avait précédé à l'épiscopat de Vicnne, et son frère Apollinaire, à qui il voue unc si grande affection, était évêque de Valence. Or, en cette époque si troublée des grandes invasions, ce sont bien ces grandes familles aristocratiques qui, par leur prestige et leur dignité, par leur habitude et leur sens du pouvoir aussi, sauvegardèrent, au moins pour un temps et en partie, l'ordre et la civilisation hérités de l'Empire romain.

Né dans une famille restée aussi attachée aux valeurs morales et culturelles de la tradition romaine, Avit ne pouvait que recevoir une éducation de type traditionnel. Il gravit ainsi tous les degrés de l'instruction romaine, depuis l'école du grammaticus (7), jusqu'à celle des rhéteurs, et il fut sans doute l'élève de Sapaudus, un de ces rhéteurs gaulois dont la réputation était cxcellente (8). Celui-ci enscignait à Vienne, et c'est là qu'Avit sorma son talent oratoire, s'initia à la lecture des « grands » auteurs de la littérature latine classique, et apprit à réciter, puis à imiter, des passages entiers de Cicéron et surtout de Virgile, qui était considéré comme le maître incontesté en matière de poésic. C'est donc là qu'il acquit une sensibilité et une tournure

d'esprit semblables à celles des auteurs qu'il étudiait.

Cet enracinement d'Avit dans la tradition culturelle romaine était d'autant plus facile, et plus profond, qu'il vivait dans une région anciennement romanisée, depuis la création de la provincia romaine en 118 avant J.-C. On sait que César aimait Vienne, dont il avait fait, en raison de sa situation privilégiée sur le Rhône, un point stratégique. Le règne d'Auguste fut profitable à la ville, qu'il dota de ses murs et de sa porte monumentale, et en l'honneur de qui fut construit le temple d'Auguste

⁽⁵⁾ FORTUNATUS, De vita sancti Martini, 1.1, cité par A. CHARAUX, dans sa

thèse, p. XIII.

(6) E. Delaruelle, Le christianisme et l'Occident barbare, Paris, 1945, p. 77.

(7) H.I. Marrou, Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, t. 2 :« Le monde romain », Paris, 1948, p. 75 et suiv.

(8) Cf. P. Grimal, « A propos des rhéteurs et orateurs gaulois », in La patrie gauloise d'Agrippa au vi° siècle, actes du colloque, Lyon, 1981, p. 119-128.

et de Livie. On sait, enfin, que le poète Martial, dans une de ses épigrammes, parlait de Vienna Pulchra (« Vienne la Belle »). La ville avait donc largement profité de la politique de romanisation menée avec succès par les vainqueurs, et souvent bien accueillie par les vaincus. De plus, cette région aurait été, si l'on en croit N. Chadwick (9), relativement peu touchée par les invasions barbares. Elle se trouvait donc être à la fois un foyer encore vivant de la culture romaine, et l'un des refuges des derniers lettrés, comme la plupart des villes de la provincia.

Tout semble donc avoir coïncidé, tant la distinction de sa famille que la qualité de l'éducation qu'il a reçue, ou la région dans laquelle il a vécu, pour placer Avit dans une situation particulière : celle d'un chrétien pénétré de culture romaine.

Cette double caractéristique sera-t-elle perceptible dans son œuvre? L'une des deux composantes l'emportera-t-elle sur l'autre, ou y aura-t-il interaction? C'est ce à quoi nous essaierons de répondre tout au long de ce travail, en étudiant les rapports entre épopée et christianisme dans l'œuvre poétique

Mais avant d'entreprendre cette étude proprement dite, il convient de donner brièvement une vue d'ensemble de l'œuvre. Son titre, De spiritalis historiae gestis, retient tout d'abord notre attention. Une lettre d'Avit à Apollinaire, le fils du célèbre évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, nous apprend que c'est lui-même qui l'a choisi : « Vous m'écriviez, dit-il, que les modestes ouvrages que je me suis amusé à écrire en vers réguliers, sur la geste de l'histoire spirituelle, vous avaient plu » (10). Deux termes de ce titre sont fondamentaux, et il est utile de les analyser : il s'agit de spiritalis et de gesta.

Ce dernier terme nous est le plus connu. Participe passé du verbe gero, il a une connotation très traditionnelle; les res gestae sont les actions accomplies par tel ou tel homme. Dès l'époque de Cicéron, le neutre pluriel gesta désigne les « exploits » (11). Avit va donc nous raconter des hauts faits, des aventures exceptionnelles. Envisageons maintenant l'adjectif spiritalis. Ce mot latin est l'équivalent exact d'un terme de la langue grecque du Nouveau Testament : πνευματίκος , qui signifie « agi, marqué, mené par l'Esprit », c'est-à-dire inspiré par l'Esprit de Dicu (12). Dans le titre du poème d'Avit se retrouvent

⁽⁹⁾ N. CHADWICK, Poetry and letters in early christian Gaul, London, 1955, p. 17.

p. 17.

(10) Avit, lettre 45, éd. Migne: «Scribebatis placuisse vobis libellos quos (...) de spiritalis historiae gestis etiam lege poematis lusi».

(11) Cf., par exemple, Cornelius Nepos, Hannibal, 13, 3: «Hujus belli gesta multi memoriae prodiderunt», les exploits de guerre de ce héros curent de nombreux historiens; — Tite-Live, 6, 1, 3: «Gesta domi militiaeque exponentur», on exposera les exploits civils et militaires.

(12) Cf. M. Carrez et F. Morel, Dictionnaire latin-français du Nouveau Testament, Paris, 1971; — Kittel, Theologisches Wörterbuch zum Neues Testa-

donc les deux directions essentielles qu'il a voulu donner à son œuvre : celle-ci prendra la forme d'une épopée, d'une geste, pour employer le terme qui provient de gesta. Cette épopée sera biblique, c'est-à-dire qu'elle traitera de l'histoire sainte, ou histoire inspirée par Dieu. C'est cette constatation qui doit être le point de départ de notre travail. De plus, l'un des sens que peut prendre le mot spiritalis sous la plume d'un chrétien est « symbolique » (13). Or, Chromatius déclare que : « le sens symbolique est multiple » (14). L'histoire que va nous conter Avit recèlerait donc un sens caché, et il faudrait le comprendre « en esprit », sans être victime de la lettre. C'est déjà, sans doute, faire allusion aux exégèses de l'Ancien Testament, que nous

évoquerons dans ce travail.

La Geste de l'histoire spirituelle comprend six livres, dont les cinq premiers retracent des épisodes de l'Ancien Testament : livre 1, la Genèse; livre 2, le péché originel; livre 3, l'expulsion du Paradis; livre 4, le déluge; livre 5, le passage de la mer Rouge. Le sixième livre tient une place un peu particulière : c'est un éloge de la virginité, qu'Avit a dédié à sa sœur, la nonne Fuscina, G. Vinay (15) a constaté qu'il n'y avait guère de rapport entre les livres 1, 2 et 3 d'une part — qui forment un ensemble indissociable -, et les livres 4 et 5, d'autre part, et qu'Avit n'évitait pas un certain nombre de redites. Il a cru pouvoir en déduire que l'on avait affaire à deux ouvrages, ou du moins à deux moutures du même ouvrage. Cette théorie est vraisemblable. Elle scrait défendable, si A. Roncoroni (16) n'avait montré en 1972 qu'un seul et même thème traverse toute l'œuvre, ct lui confère une indéniable unité : le péché de l'homme et sa possible rédemption. En ce sens, le livre 5 est inséparable du livre 2, car Adam et Pharaon doutent pareillement de Dieu. et pareillement s'opposent à lui. Au péché d'Adam répond en écho, dans le dernier livre, la présomption de Pharaon.

Et c'est précisément ce dernier livre que nous nous proposons d'étudier sous le rapport « épopée et christianisme », car il forme un des plus beaux morceaux de tout le poème (17). Avit v met un point final à ses récits tirés de la Bible. Il nous a donc livré, dans ce chant, ses conclusions sur son épopée

biblique tout entière (18).

(13) Cf. A. Blaise, Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, Stras-

ment. Stuttgart, 1866; — Comme le dit E. HAULOTTE, « En Israël, I' " esprit " est touiours l'expression de la dynamique personnelle de Dicu », « L'esprit de Yahwé », in L'homme devant Dieu, mélanges offerts au Père H. de Lubac, 1963,

bourg. 1954.

(14) Chromatius. Tractatus in Evangelium Matthaei, 5, 5: «Quia multiplex intelligentia spiritalis est».

(15) G. Vinay, «La poesia di Sant'Avito», in Convivium, t. 9, 1937, p. 432-433.

(16) A. Roncoroni, «L'epica biblica di Avito di Vienne», in Vetera Christianorum. t. 9, 1972, p. 322.

(17) J. Fontani, Naissance de la poésie dans l'Occident chrétien: esquisse d'une histoire de la poésie chrétieme du mi au vi siècle, Paris, 1981, p. 259.

(18) Les conclusions de cette étude paraîtront dans un prochain bulletin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles Jaillet - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Michel CARDUNER - Conservateur.

M. Gabriel Chapotat - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger Lauxerois - Conservateur des Musées

M. Serge Tourrenc - Conservateur de Fouilles

BUREAU

Président: M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Louis BLANC

M. Jean-François GRENOUILLER - Bibliothécaire.

M. François Renaud - Professeur au Lycée de Saint-Romain-en-Gal

M. Marcel Paillaret - Ingénieur - Vienne

Secrétaire Général : M. Louis Blanc - Saint-Romain-en-Gal

Trésorière : Mme Thévener - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me Jean Armanet - Notaire - Vienne

M. Paul Blanchon - Professeur - VIENNE

D' Marc Chalon - Sainte-Colombe.

M. Roger Dufroid - Retraité - VIENNE

M* Charles Frecon - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph Gros - Sainte-Colombe-lès-Vienne.

M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne.

M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - Satnte-Colombelès-Vienne

Mmc Michel Guillot - Saint-Romain-EN-Gal

M. Jean Perriolat - Chimiste - Vienne

Mme Maurice Seguin - Vienne

M. SONDAZ - VIENNE

M. Michel Tranchand - Cadre Administratif - VIENNE

M. Jean Vaganay - Industriel - VIENNE

Mme Widlocher - Vienne

SAUVEGARDES ET INTERVENTIONS

- 1907 Achat à un propriétaire grâce à une souscription lancée par la Société, de la mosaïque de Lycurgue; financement de la restauration de la statue de l'Apollon Pythien.
- 1909 Création par notre Société du Syndicat d'Initiative qui ne devient indépendant qu'en 1947.
- 1920 Début des travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice. La Société lutte depuis 1908 pour obtenir la contribution des Monuments Historiques et organise une souscription publique.
- 1922 La Société achète des immeubles pour faciliter le début des fouilles du théâtre antique.
- 1928 Dégagement et achèvement de la façade de St-André-le-Bas pour l'achat puis la démolition de vieux immeubles, grâce à une nouvelle souscription et par les dons de sociétaires.
- 1938 Résurrection du cloître de St-André-le-Bas grâce à divers dons de sociétaires, en particulier de Mme GUILLEMAUD qui cède les colonnes.
- 1958 Contribution financière pour le rachat de la statue de la Tutela à un antiquaire.
- 1967 Interventions multiples pour la sauvegarde des mosaïques de la place St-Pierre et du site de St-Romain-en-Gal.
- 1977 Sauvegarde du mobilier du musée.

Directeur de la Publication : A. HULLO — C. P. P. A. P. Nº 54282 Imp. Bosc Frères, Lyon - Dépôt légal Nº 8204 - Avril 1987